



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

22 mai 2025

Le lieu d'enfouissement technique d'Hartland produit du gaz naturel renouvelable pour FortisBC

Victoria, Colombie-Britannique – Le District régional de la capitale (DRC), en collaboration avec FortisBC Energy Inc. (FortisBC) et Waga Energy Canada, a commencé à produire du gaz naturel renouvelable (GNR) sur le lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hartland. C'est la première installation de production de GNR de l'Île de Vancouver.

Annoncé en 2020 et représentant un investissement de près de 32 millions de dollars, l'installation de production de gaz naturel renouvelable d'Hartland utilise la technologie WAGABOX® de Waga Energy. Elle est conçue pour produire jusqu'à 360 000 gigajoules de GNR par an, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la région de la capitale de près de 475 000 tonnes de dioxyde de carbone au cours des 25 prochaines années, soit l'équivalent des émissions de 105 000 foyers canadiens pendant la durée de vie de l'installation. Le gaz provenant de la décomposition des déchets stockés dans le LET est capté puis injecté dans le réseau de gaz de FortisBC. En transformant les déchets du LET en une source d'énergie à faible teneur en carbone, cette initiative soutient les objectifs climatiques de la province et démontre comment des produits d'origine locale peuvent contribuer à réduire la dépendance au gaz naturel fossile.

Cette installation témoigne de l'engagement du DRC à lutter contre le changement climatique dans le cadre de ses activités et à travers la région. Elle constitue aussi un exemple de la manière dont FortisBC travaille avec les autorités locales pour développer les gaz renouvelables et à faible teneur en carbone. Lorsque le GNR est ajouté au réseau gazier nord-américain, il se mélange au gaz naturel fossile. Plus la quantité de GNR ajoutée dans les réseaux de gaz est importante, moins il est nécessaire de recourir au gaz naturel fossile.

Waga Energy exploitera et entretiendra l'installation pour le compte du DRC pendant 25 ans. Le DRC reste le propriétaire et l'exploitant du LET d'Hartland et de son système de captage de gaz. FortisBC paiera un prix fixe par gigajoule pour le GNR et prend en charge les coûts liés à l'injection du GNR dans son réseau. La nouvelle installation de valorisation des gaz du LET sera entièrement auto-financée par les revenus de la vente du biogaz.

FortisBC a construit une station d'interconnexion pour le GNR et un gazoduc reliant le LET à son réseau de gaz existant. Le LET d'Hartland, détenu et géré par le DRC, est au service de plus de 460 000 habitants et génère environ 10 % des émissions de GES de la région.

CITATIONS :

DRC : « Le démarrage de l'installation de gaz naturel renouvelable du lieu d'enfouissement technique d'Hartland représente une étape importante dans notre engagement à réduire les émissions de gaz à

effet de serre. En convertissant les déchets du LET en gaz naturel renouvelable, nous fournissons une énergie à faible teneur en carbone et démontrons que des solutions innovantes sont possibles lorsque nous travaillons ensemble », a déclaré Barbara Desjardins, directrice du DRC et présidente du Comité consultatif sur les déchets solides. « Le District régional de la capitale est fier de montrer l'exemple en matière de gestion de l'environnement. Cette installation témoigne de notre engagement en faveur de l'action climatique. »

FortisBC : « Grâce à cette collaboration, nous renforçons les partenariats locaux et soutenons l'avenir énergétique de la Colombie-Britannique », a affirmé Joe Mazza, vice-président de l'approvisionnement en énergie et du développement des ressources de FortisBC. « En travaillant avec le District régional de la capitale pour exploiter le potentiel du GNR, nous investissons dans les solutions énergétiques locales et nous nous efforçons de fournir à nos clients une énergie fiable et abordable tout soutenant la croissance économique régionale. »

Waga Energy : Julie Flynn, directrice générale de Waga Energy Canada, a souligné : « Ce projet mené conjointement avec le District régional de la capitale et FortisBC représente une étape importante dans la lutte contre le changement climatique et pour faire progresser la transition énergétique. Nous sommes ravis d'y participer en fournissant une technologie de pointe et à faible teneur en carbone, au service de la communauté locale. »

En savoir plus :

Visitez [Hartland Renewable Natural Gas Initiative](#) pour en apprendre plus sur cette initiative.

Pour plus d'informations sur le GNR, visitez fortisbc.com/RNG.

Pour plus d'informations sur la technologie de Waga Energy, visitez [Waga Energy - Le gaz renouvelable pour tous](#)

Le DRC fournit des services régionaux, sous-régionaux et locaux à 13 municipalités et trois zones électorales du sud de l'île de Vancouver et des îles Gulf. Dirigé par un conseil d'administration de 24 membres, le DRC travaille en collaboration avec les Premières nations et les partenaires gouvernementaux pour permettre une croissance durable, favoriser le bien-être des communautés et développer des infrastructures rentables tout en continuant à fournir des services de base aux habitants de toute la région. Rendez-nous visite en ligne à l'adresse suivante www.crd.ca.

FortisBC Energy Inc. est un service public réglementé dont l'objectif est de fournir une énergie sûre et fiable, notamment du gaz naturel, du gaz renouvelable, du propane et des solutions d'énergie thermique. FortisBC Energy Inc. emploie plus de 1 900 Britanno-Colombiens et dessert environ 1 054 097 clients en Colombie-Britannique. FortisBC Energy Inc. possède et exploite environ 50 182 kilomètres de pipelines de transport et de distribution de gaz naturel. FortisBC Energy Inc. est une filiale de Fortis Inc, un leader dans le secteur réglementé des services publics d'électricité et de gaz en Amérique du Nord. www.fortisinc.com.

Créée en 2015, Waga Energy (EPA : WAGA) produit du gaz naturel renouvelable (GNR, également appelé biométhane) à un prix compétitif en valorisant le gaz des lieux d'enfouissement technique (LET) à l'aide d'une technologie de purification brevetée appelée WAGABOX®. Le GNR produit est injecté directement dans les réseaux de distribution de gaz qui alimentent les particuliers et les entreprises, fournissant ainsi un substitut au gaz naturel fossile. Waga Energy exploite 31 unités de production de GNR en France, en Espagne, au Canada et aux États-Unis, représentant une capacité installée de plus de 5 millions de gigajoules (1,4 TWh) par an. Waga Energy a actuellement 19 unités de production de GNR en construction dans le monde. Chaque projet initié par Waga Energy contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et participe à la transition énergétique. Waga Energy est cotée sur Euronext Paris (FR0012532810 - EPA : WAGA). [Renewable Natural Gas for all – CA - Waga Energy](#)

-30-

Pour les demandes de renseignements des médias, veuillez contacter :

Andy Orr, Senior Manager
Corporate Communications de DRC
Tél : 250.360.3229
Cell : 250.216.5492

[Facebook](#) | [Instagram](#) | [LinkedIn](#) | www.crd.ca

Diana Sorace
Senior Advisor, Corporate Communications
FortisBC
Tél : 604-328-0790
diana.sorace@fortisbc.com

Anne-Gaëlle Fontheure
Attachée de presse
Waga Energy
Tél : +33 611 706 974
anne-gaelle.fontheure@waga-energy.com

Fiche d'informations

Le gaz naturel renouvelable (également appelé GNR ou biométhane) est produit d'une manière différente du gaz naturel fossile. Il est dérivé du biogaz, qui provient de la décomposition des déchets des lieux d'enfouissement technique, des déchets agricoles et des eaux usées. Le biogaz est capté et nettoyé pour créer du GNR. Lorsque le GNR est ajouté au réseau de gaz naturel nord-américain, il se mélange au gaz naturel classique. Cela signifie que FortisBC n'est pas en mesure de diriger le GNR vers un client spécifique. Mais plus le GNR est ajouté au réseau de gaz, moins le gaz naturel fossile est nécessaire, ce qui réduit l'utilisation des combustibles fossiles.

Le gaz de lieu d'enfouissement technique est une source d'énergie à faible teneur en carbone par rapport à l'intensité de carbone du cycle de vie du gaz naturel fossile. Dans le portefeuille actuel de FortisBC, le facteur d'émission au point de combustion du gaz naturel renouvelable (également appelé GNR ou biométhane) est de 0,27 gramme d'équivalent dioxyde de carbone par mégajoule d'énergie (geqCO₂/MJ). Les émissions du cycle de vie du GNR du portefeuille actuel de FortisBC pour de la combustion dans des installations stationnaires sont de -22 geqCO₂/MJ. Ce chiffre est inférieur au seuil d'intensité carbone du cycle de vie de 30,8 geqCO₂/MJ fixé par la Colombie-Britannique dans la loi [2024 Greenhouse Gas Reduction Regulation amendments](#).

FortisBC utilise l'expression gaz renouvelable et à faible teneur en carbone pour désigner collectivement les gaz ou combustibles à faible teneur en carbone que le service public peut acquérir en vertu du règlement sur la réduction des gaz à effet de serre (énergie propre), qui sont : le gaz naturel renouvelable (également appelé RNG ou biométhane), l'hydrogène, le gaz de synthèse (à partir de déchets de bois) et la lignine. Le portefeuille de gaz renouvelable et à faible teneur en carbone de FortisBC ne comprend actuellement que du gaz naturel renouvelable. D'autres gaz et combustibles pourront être ajoutés au programme au fil du temps. En fonction de leur source, tous ces gaz ont des niveaux différents d'intensité de carbone au cours de leur cycle de vie. Cependant, tous ces gaz ont une faible intensité de carbone par rapport à l'intensité de carbone du cycle de vie du gaz naturel fossile. Le facteur d'émission actuel du GNR à la combustion est de 0,27 gramme d'équivalent dioxyde de carbone par mégajoule d'énergie (geqCO₂/MJ) et les émissions du cycle de vie du portefeuille de gaz renouvelables et à faible teneur en carbone pour de la combustion dans des installations stationnaires sont de -22 geqCO₂/MJ. Ce chiffre est inférieur au seuil d'intensité carbone du cycle de vie de la Colombie-Britannique, qui est de 30,8 geqCO₂/MJ, comme indiqué dans la loi [2024 Greenhouse Gas Reduction Regulation amendments](#).

Note : Le DRC utilise le calculateur de Ressources naturelles Canada pour les équivalences de GES, « Calculateur de consommation d'énergie de la Base de données nationale sur la consommation d'énergie (BNCE) », Gouvernement du Canada.